



Association intercommunale des eaux du Boiron  
DENENS – LULLY – LUSSY-SUR-MORGES – TOLOCHENAZ -  
VILLARS-SOUS-YENS

## **Préavis 5/2024 relatif à la demande de crédit de CHF 176'000.00 pour le bouclage du Chemin de Chantemerle.**

### **1. Situation actuelle**

Le quartier du chemin de Chantemerle est alimenté par une conduite en fonte de diamètre 125 mm. datant des années 1970. En son extrémité au point A, on trouve une borne-hydrant (BH) pour la défense incendie, ainsi que plusieurs prises privées alimentant les villas du quartier dans ce secteur.

En cette extrémité du réseau, il a été constaté des dépôts récurrents qui se retrouvent dans les conduites privées. Cette constatation a été signalée à plusieurs reprises à l'AIEB par les abonnés du quartier.

Par ailleurs, côté Est du quartier, le réseau de l'AIEB avait été étendu en 2011 au chemin du Brisecol en vue de la création d'un bouclage en direction de Tolochenaz au chemin de Prévèyres. Cette conduite passe par le point C avant de se diriger du côté Sud-Est.

### **2. Situation future et projet**

Voir plan-projet N° 1759/1

Afin d'améliorer la circulation de l'eau, donc de garantir sa qualité, le projet prévoit un bouclage entre les points A et C. Ce bouclage permettra non seulement d'améliorer la qualité de l'eau (pas de risque de stagnation), mais aussi d'améliorer les conditions de débit/pression pour la défense incendie et de renforcer la sécurité d'alimentation dans le quartier. Ce projet permettra aussi d'améliorer la question des conduites privées dans ce secteur et offrira la possibilité à certains abonnés de se raccorder sur ce nouveau bouclage plutôt qu'au point A, dans le cadre d'une réfection de conduite privée.

Le projet prévoit donc la pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène (PE) de diamètre intérieur de 130.8 mm. entre les points A et C. Le tracé de cette nouvelle conduite se tiendra en grande partie en bordure de chemin, hormis au point B où une traversée est nécessaire.

Au point A, la partie supérieure de la BH existante sera conservée (relativement récente). La partie inférieure sera éventuellement remplacée selon son état. Au point B, qui est le point bas du réseau dans ce secteur, une vanne de vidange sera installée afin de permettre la vidange de tout le réseau du quartier en cas de nécessité. Elle sera raccordée au réseau d'eaux claires communal tout proche. Au point C, deux nouvelles vannes sont projetées de façon à optimiser les possibilités de manœuvres du réseau en cas de problème, et partant, de limiter le nombre d'abonnés impactés par une coupure d'eau.

Les prises privées existantes seront naturellement toutes transférées de l'ancienne à la nouvelle conduite. Si l'état de ces raccordements privés est mauvais, les propriétaires concernés seront invités à remplacer leur conduite jusqu'à l'intérieur de leur bâtiment.

### 3. Autres services

Différents services ont été consultés dans le cadre de ce projet pour savoir s'ils étaient intéressés à poser des tubes ou des conduites dans le cadre de ces travaux. Voici leur réponse :

#### Holdigaz Prestations SA :

Pas encore de réponse reçue au moment de la rédaction du présent mémoire.

#### Romande Energie SA :

Ne souhaite pas poser de tube supplémentaire.

#### Sunrise /UPC Cablecom :

Ne souhaite pas poser de tube supplémentaire.

#### Swisscom

Ne souhaite pas poser de tube supplémentaire

### 5. Devis estimatif

	Travaux subventionnés	Travaux non subventionnés	
A. Travaux de génie civil	CHF 83'147.30	CHF 6'377.30	CHF 89'524.60
TVA 8,1%	CHF 6'734.95	CHF 516.55	CHF 7'251.50
	<b>CHF 89'882.25</b>	<b>CHF 6'893.85</b>	<b>CHF 96'776.10</b>
B. Travaux d'appareillage	CHF 30'024.10	CHF 3'285.45	CHF 33'309.55
TVA 8,1 %	CHF 2'432.00	CHF 266.15	CHF 2'698,15
	<b>CHF 32'456.10</b>	<b>CHF 3'551.60</b>	<b>CHF 36'007.70</b>
C. Travaux géométriques	CHF 1'500.00	CHF -----	CHF 1'500.00
D. Divers & imprévus	CHF 18'561.65	CHF 1'554.55	CHF 20'116.20
E. Honoraires et surveillance des travaux, estimation selon le temps consacré, HT	CHF 18'500.00	CHF 1'500.00	CHF 20'000.00
TVA 8,1 % arrondie	CHF 1'500.00	CHF 100.00	CHF 1'600,00
	<b>CHF 20'000.00</b>	<b>CHF 1'600.00</b>	<b>CHF 21'600.00</b>
<b>Total</b>	<b>CHF 162'400.00</b>	<b>CHF 13'600.00</b>	<b>CHF 176'000.00</b>

## 6. Aspect comptable

Sur le plan comptable, cet investissement sera amorti sur une durée de 60 ans. L'amortissement sera couvert par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 92811).

## 7. Conclusions

En résumé, le projet de création d'un bouclage permettra d'améliorer la qualité de l'eau, et de renforcer la sécurité d'alimentation et les conditions de défense incendie. Il offrira également des meilleures possibilités de raccordements pour les abonnés de ce quartier avec des tronçons de conduites privées plus courts et individuels.

C'est pourquoi ce projet constitue une amélioration significative de l'état d'équipement et des conditions hydrauliques dans le secteur considéré.

### L'Assemblée du Conseil intercommunal de l'AIEB

- Vu le préavis 5/2024,
- Oûi le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### Décide

1. D'autoriser le Comité directeur à effectuer les travaux relatifs au bouclage du Chemin de Chantemerle.
2. De lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 176'000.00.
3. De financer ce montant par la trésorerie courante.
4. D'amortir cet investissement sur 60 ans et de le couvrir par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 92811).

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 22 octobre 2024.

Au Nom du Comité directeur

Le Président :



Christophe Ormond



La Secrétaire



Mary-Jeanne Distretti

Annexe : plan



